

Vidéoprotection, vidéosurveillance, caméras, IA :

Maîtriser l'essentiel & réussir votre mise en conformité

Objectifs:



- Comprendre les enjeux et fondamentaux de la vidéoprotection, de la vidéosurveillance et des dispositifs algorithmiques / caméras « augmentées », intégrant de l'IA.
- Comprendre la distinction entre vidéoprotection et vidéosurveillance et leurs impacts.
- Identifier le cadre légal et réglementaire et les articulations avec le RGPD.
- Saisir les points de vigilance pour son entité

Compétences visées:



- Identifier le cadre juridique (légal et réglementaire) des dispositifs déployés au regard des usages (vidéoprotection dans l'espace public, etc.)
- Connaître les exigences de conformité et les responsabilités des parties (prestataires, clients)
- Saisir les impacts et intégrer les bonnes pratiques (clauses contractuelles, etc.)

Pour qui ?

Toute personne concernée par les enjeux de vidéoprotection, vidéosurveillance, caméras & IA : juriste, DSI/RSSI/FSSI, DPO, agents de supervision, personnel de sécurité, etc.
Aucun prérequis.

Sessions – Délai d'entrée

Intra-entreprise : nous consulter

Taille du groupe : nous consulter

Inscription : contact@avocats-mathias.com

Durée : 7 heures

En présentiel - continu

Tarif

Stage / personne : sur devis

Option repas : sur demande

Conditions commerciales : nous consulter



Programme – COMPL 20

Installation des dispositifs selon les cas : vidéoprotection, vidéosurveillance, caméras augmentées (IA) 1

- Le contexte : enjeux, objectifs, etc.
- Identifier la réglementation externe (RGPD, code de la sécurité intérieur, textes spécifiques – PJJ Jeux Olympiques et Paralympiques 2030 – etc.) et interne (chartes, etc.)
- Procédures et démarches pour la mise en place des dispositifs (déclarations, autorisations, etc.)

Déploiement et exploitation des dispositifs selon les cas 2

- Identifier les exigences juridiques (lois, règlements décrets, RGPD, doctrine de la CNIL...) et les bonnes pratiques
- Maîtriser les procédures d'extraction et de transmission des images et gérer les droits des personnes filmées
- Identifier les rôles et responsabilités (prestataires, clients – publics ou privés)

Sanctions et Bonnes pratiques 3

- Connaître les sanctions et la jurisprudence (sanctions prononcées, mises en demeure CNIL)
- Identifier les points de vigilance pour son entité selon son rôle et ses usages (gestion des personnes concernées)
- Intégrer les bonnes pratiques opérationnelles et juridiques (clauses contractuelles)



Modalités pédagogiques



Mathias | Avocats

Pédagogie, méthodes et moyens :

Les modules proposés associent apports théoriques et mise en application : questions & réponses, mises en situation pratiques (simulations, études de cas), échanges avec les participants

Supports de stage :

Bagage pédagogique comprenant un support de présentation et des cas d'usage



Modalités d'évaluation et Organisation

Évaluation : En fin de stage - Questionnaire d'évaluation de la formation

Tests de certification : Aucun (formation non certifiante)

Animateur : Avocat Sénior Expert, spécialiste de la matière

Lieu de stage : Paris Centre

Accès - Handicap : Contactez notre référent Handicap



CONTACTS:

MATHIAS AVOCAT – 19 RUE VERNIER 75017 PARIS
Tél. +33 1 43 80 02 01 – Mél : contact@avocats-mathias.com
<https://www.avocats-mathias.com>

Siret : 832 285 399 000 16 – NDA : 11755725575
Tous droits réservés

